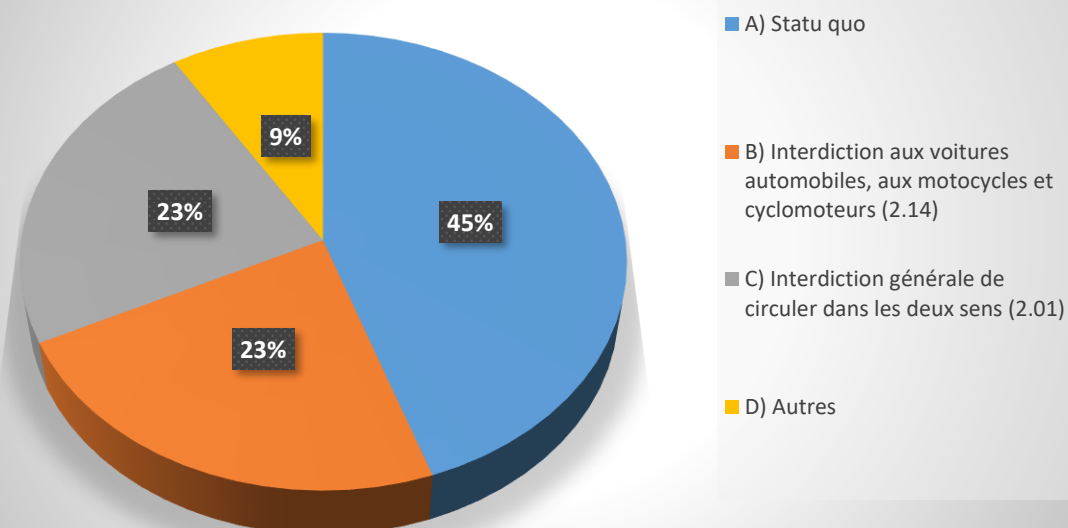


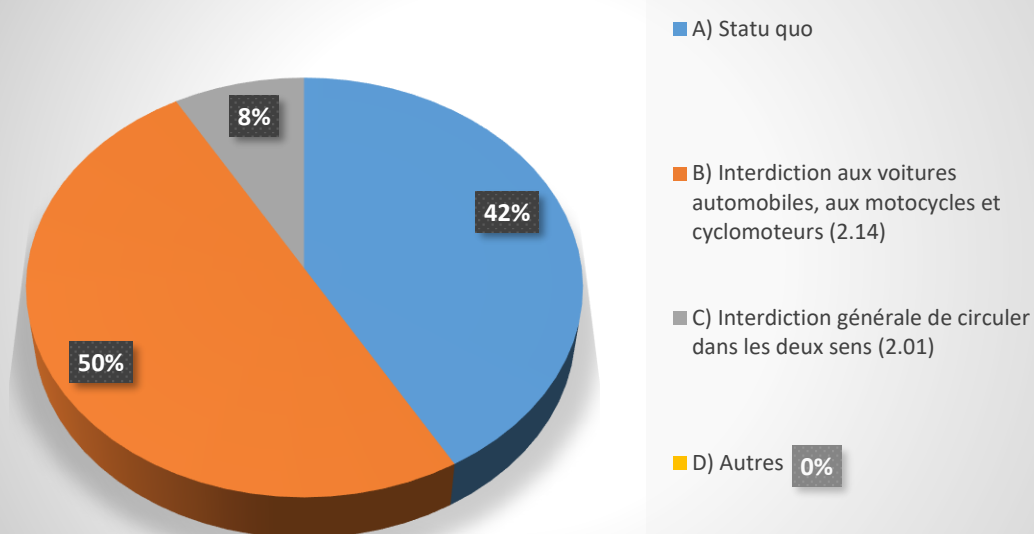
Questionnaire fermeture du Bourg

Résultats du recensement

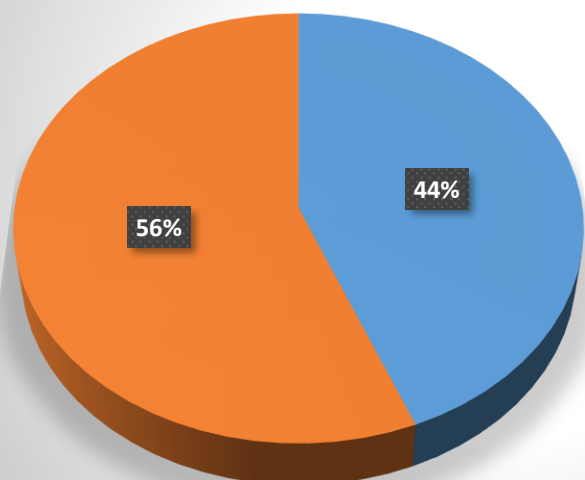
Habitants - Réponses à la question 1 : Parmi les mesures citées ci-dessous, laquelle préférez-vous ?



Commerçants - Réponses à la question 1 : Parmi les mesures citées ci-dessous, laquelle préférez-vous ?



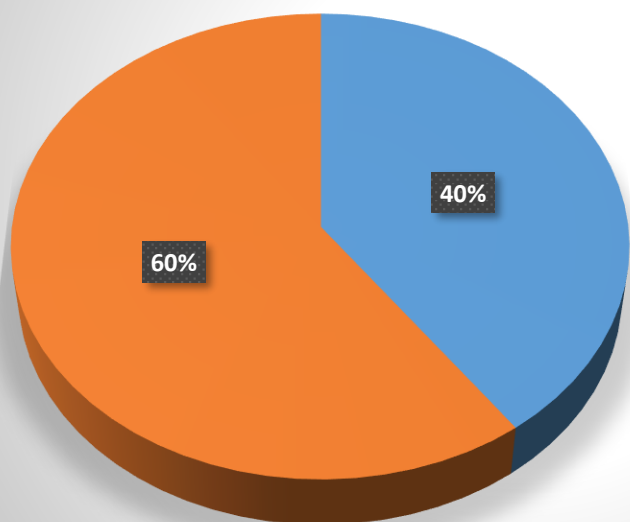
Habitants - Réponses à la question 2 : Si les vélos sont autorisés à circuler dans le bourg, où doivent-ils circuler à votre avis ?



■ uniquement sur l'axe est (soit le long des habitations Ville 1 à 43) ?

■ sur les deux axes (est et ouest)

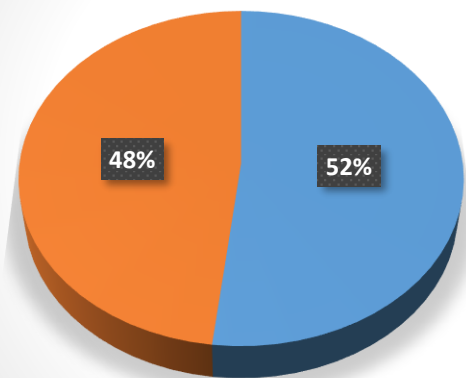
Commerçants - Réponses à la question 2 : Si les vélos sont autorisés à circuler dans le bourg, où doivent-ils circuler à votre avis ?



■ uniquement sur l'axe est (soit le long des habitations Ville 1 à 43) ?

■ sur les deux axes (est et ouest)

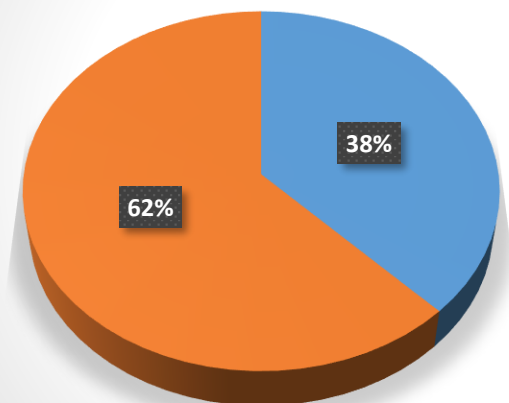
Habitants - Réponses à la question 3 : Si les vélos sont autorisés à circuler uniquement sur l'axe est (soit le long des habitations Ville 1 à 43), comment doivent-ils circuler à votre avis ?



■ Les piétons et les cyclistes se partagent l'aire de circulation, sans distinction (2.63.1).

■ Les piétons et les cyclistes se partagent l'aire de circulation sans distinction. Toutefois, une signalétique indique où les cyclistes doivent circuler (modalités à définir). Cette variante structure davantage l'utilisation de l'espace que la variante 3A

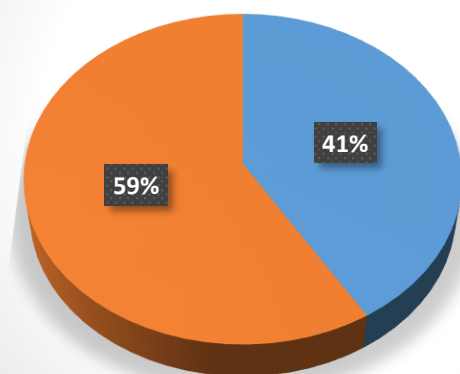
Commerçants - Réponses à la question 3 : Si les vélos sont autorisés à circuler uniquement sur l'axe est (soit le long des habitations Ville 1 à 43), comment doivent-ils circuler à votre avis ?



■ Les piétons et les cyclistes se partagent l'aire de circulation, sans distinction (2.63.1).

■ Les piétons et les cyclistes se partagent l'aire de circulation sans distinction. Toutefois, une signalétique indique où les cyclistes doivent circuler (modalités à définir). Cette variante structure davantage l'utilisation de l'espace que la variante 3A

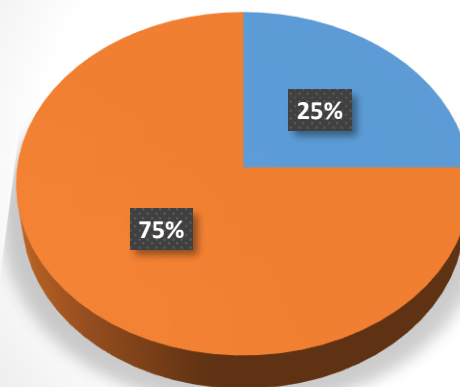
Habitants - Réponses à la question 4 : Si les vélos sont autorisés à circuler sur les deux axes, quelle signalisation vous conviendrait-il le mieux ?



■ Les piétons et les cyclistes se partagent l'aire de circulation, sans distinction (2.63.1).

■ Les piétons et les cyclistes se partagent l'aire de circulation sans distinction. Toutefois, une signalétique indique où les cyclistes doivent circuler (modalités à définir). Cette variante structure davantage l'utilisation de l'espace que la variante 4A

Commerçants - Réponses à la question 4 : Si les vélos sont autorisés à circuler sur les deux axes, quelle signalisation vous conviendrait-il le mieux ?



■ Les piétons et les cyclistes se partagent l'aire de circulation, sans distinction (2.63.1).

■ Les piétons et les cyclistes se partagent l'aire de circulation sans distinction. Toutefois, une signalétique indique où les cyclistes doivent circuler (modalités à définir). Cette variante structure davantage l'utilisation de l'espace que la variante 4A